

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2002/003706**
n° de gestion : **1956B00309**
n° SIREN : **056 503 097 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 18/04/2002 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BMRA société anonyme à conseil d'administration

40//52 rue Des Allies 38000 Grenoble -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

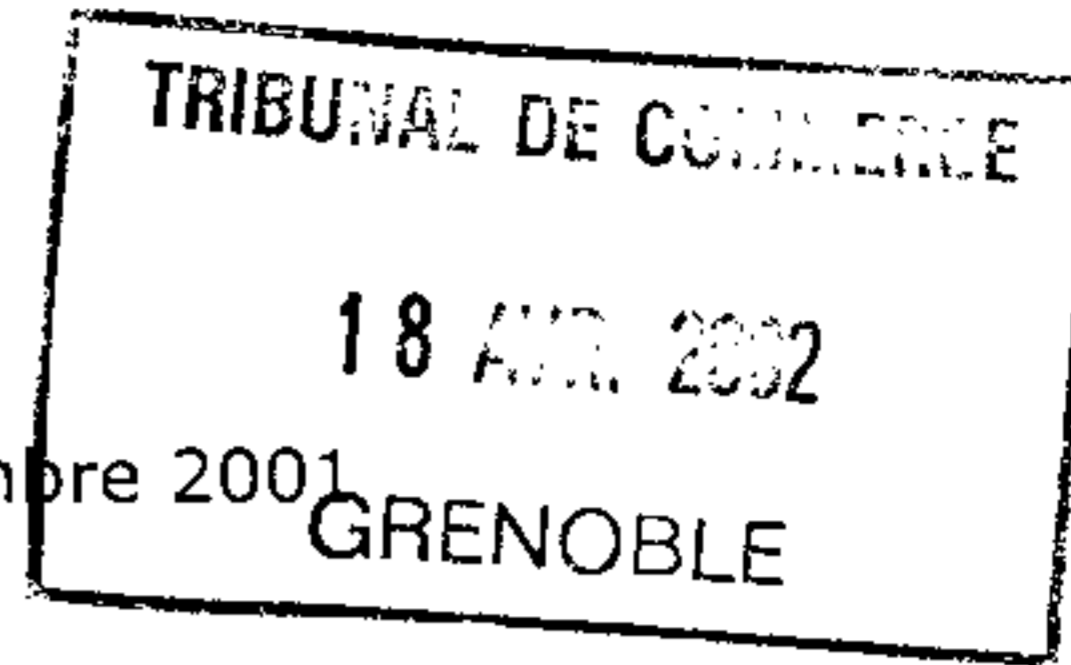
lettre de nomination du 24/09/2001 (2 exemplaires)
extrait certifié conforme du procès-verbal du conseil d'administration du 24/09/2001 (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'1 SARL ou Sté de capitaux.

POINT.P

N° 3706



Paris, le 24 septembre 2001

B.M.R.A.
2014, avenue des Landiers
73024 CHAMBERY CEDEX

A l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général

Monsieur le Président,

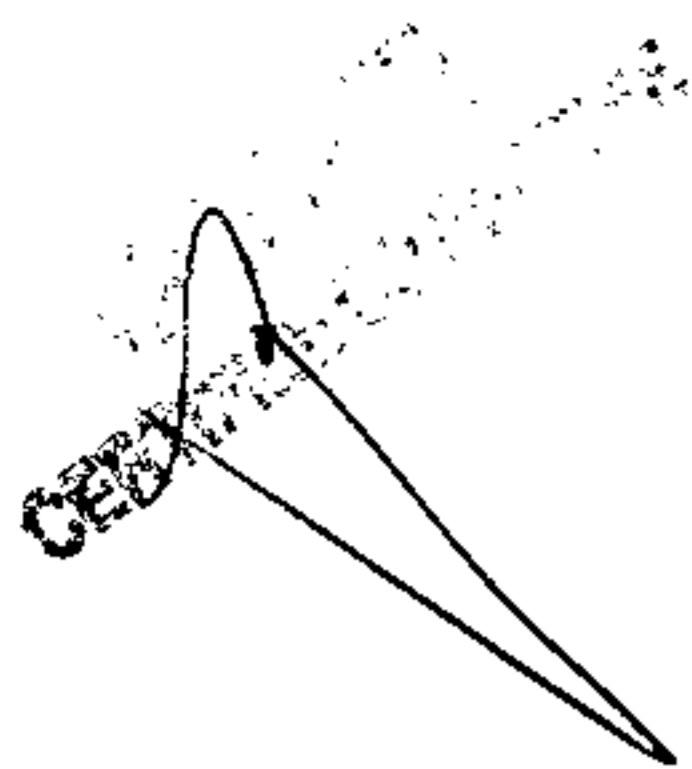
Nous avons l'honneur, par la présente, de vous faire savoir que Monsieur Patrick BERTRAND, demeurant 17, rue Georges Sand à Rueil-Malmaison (92500) est désigné, à compter de ce jour, en qualité de représentant permanent de la Société POINT P DEVELOPPEMENT, administrateur de la Société B.M.R.A. et ce, en remplacement de Monsieur Jacques ADIDA.

Nous vous remercions de bien vouloir en informer les membres du Conseil et effectuer les formalités consécutives.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Moysan", written over a horizontal line.

Claude MOYSAN
Président-Directeur Général



B.M.R.A.
Société anonyme au capital de 5 661 000 Euros
Siège social : 40-52 rue des Alliés – 38100 GRENOBLE
056 503 097 R.C.S GRENOBLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2001**

L'an deux mil un

Le 24 septembre à 9 heures

Les administrateurs de la Société B.M.R.A. se sont réunis en Conseil au siège administratif à Chambéry (73), 2014 avenue des Landiers, sur convocation du Président, faite par lettre en date du 15 septembre 2001.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Claude MOYSAN, Président du Conseil d'administration,
- Monsieur Jacques PESTRE, Directeur Général, administrateur,
- la Société POINT P Développement, administrateur, représentée par Monsieur Jacques ADIDA, son représentant permanent.

Le Conseil, réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en exercice, peut délibérer valablement.

La séance est présidée par Monsieur Claude MOYSAN, Président du Conseil d'administration, assisté de M. Emmanuel PELLETIER, en qualité de secrétaire.

.../...

5) MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Proposition de nomination d'un administrateur en remplacement de la Société POLIET

Le Président informe le Conseil que la société POLIET a été dissoute à la suite d'une opération de scission. Son mandat d'administrateur de la Société a ainsi pris fin automatiquement au jour de la dissolution.

Le Président décide de proposer aux actionnaires la nomination de la société Saint-Gobain Distribution Bâtiment en remplacement de la société POLIET.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de proposer lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires la nomination aux fonctions d'administrateur de la société Saint-Gobain Distribution Bâtiment, société par actions simplifiée dont le siège social est à Courbevoie (92400), 18 avenue d'Alsace, RCS Nanterre 310 818 398, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

Proposition de nomination de nouveaux administrateurs

Par ailleurs, le Conseil décide de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la nomination de la Société POINT P S.A. aux fonctions d'administrateur et ce, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

Le Conseil propose également à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la nomination de la société de Participations des Ardennes, aux fonctions d'administrateur et ce, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

Changement de représentant permanent d'un administrateur

La société POINT P DEVELOPPEMENT, administrateur de la société, a fait savoir qu'elle désignait comme son nouveau représentant permanent M. Patrick BERTRAND, en remplacement de M. Jacques ADIDA.

Le conseil prend acte de cette modification.

.../...